

Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC
Du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, sous la présidence de Monsieur Yves ATTOU, Maire de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, dûment convoqués le 7 avril 2022 par courriel.

Présents : Membres du Conseil Municipal

Yves ATTOU	Christian GUILLAUME	Jeannine MATTIO
Guillaume BARATON	Martine HARDY	Caroline ROULEAU
Jean-François BRANGER	Liliane LAPOMME	
Annick BARRÉ	Pierric MAHU	
Camille COCAGNE	Jérôme MASSÉ	

Excusés : Julie ADENOT et Mélanie GAILLARD

Article L2121-1 du CGCT : Julie ADENOT donne pouvoir à Jeannine MATTIO, Mélanie GAILLARD donne pouvoir à Christian GUILLAUME.

Extérieurs au conseil : Pascal Guignard du CO, Michel Barré, Ludovic Le Guernevé et Nicole Palisseaux.

Secrétariat de séance : Guillaume BARATON

ORDRE DU JOUR :

1 -Affaires générales et extérieures :

1-1-Adoption des comptes de gestion et comptes administratifs 2021 :

A Budget de la commune :

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2021							
BUDGET PRINCIPAL							
Fonctionnement				Investissement			
Recettes d'exercice 2021			433 036,62 €	Recettes d'exercice 2021			92 511,58 €
Dépenses d'exercice 2021			402 802,75 €	Dépenses d'exercice 2021			156 152,87 €
Solde exercice 2021			30 233,87 €	Solde exercice 2021			-63 641,29 €
Résultats cumulés au 31/12/2020			170 638,18 €	Résultats cumulés au 31/12/2020			80 652,15 €
Part affectée à l'investissement			50 000 €				
Résultat de clôture 2021			150 872,05 €	Résultat de clôture 2021			17 010,86 €
Résultat d'exécution du budget principal :				167 882,91 €			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL : + 150 872.05 € + 17 010.86 € = ⊕
167 882.91 €

B Budget du Lotissement « Les Jardins du Fombrellier »

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2021							
BUDGET PRINCIPAL							
Fonctionnement				Investissement			
Recettes d'exercice 2021		190 534,09 €		Recettes d'exercice 2021		185 696,49 €	
Dépenses d'exercice 2021		186 933,78 €		Dépenses d'exercice 2021		121 934,02 €	
Solde exercice 2021		3 600,31 €		Solde exercice 2021		63 762,47 €	
Résultats cumulés au 31/12/2020		-46 644,31 €		Résultats cumulés au 31/12/2020		-36 544,14 €	
Résultat de clôture 2021		-43 044,00 €		Résultat de clôture 2021		27 218,33 €	
Résultat d'exécution du budget lotissement :				-15 825,67 €			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET LOTISSEMENT : -43 044.00 € + 27 218.33 € =
-15 825.67 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES.....=
+152 057.24 €

Vote des comptes de gestion et administratifs 2021

Monsieur le Maire se retire de la séance, la doyenne Jeannine MATTIO, préside le débat et met en délibération les comptes de Gestion et les comptes administratifs de 2021 commune et lotissement ;
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestions et administratifs des Budgets principal et annexe.

1-2 Affectation du résultat 2021 sur 2022 ;

A- Budget Principal

Affectation du résultat section Fonctionnement de la commune au 002 Report à nouveau + 150 872.05 €
 Affectation du résultat section Investissement de la commune au 001 Report à nouveau + 17 010.86 €

B- Budget Annexe Lotissement : « Les jardins du Fombrellier »

Affectation du résultat section Fonctionnement du Lotissement au 002 Report à nouveau - 43 044.00 €
 Affectation du résultat section Investissement du Lotissement au 001 Report à nouveau +27 218.33 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces affectations.

Monsieur le Maire propose d'affecter à l'investissement du budget communal 2022 au compte 1068 la somme de 30 000 € en prélèvement au 002 du report à nouveau de 2021.

1-3 Subventions aux associations 2022 :

Les subventions suivantes étudiées par Monsieur le Maire et les adjoints sont soumises au vote du conseil municipal. Toutefois, pour ne pas créer de conflits d'intérêts, Il demande aux élus, membres d'une de ces associations de quitter la séance.

ASSOCIATION	Montant en €
APE	360
Cooperative scolaire	1250
Les Guidons du Roc	200
ACCA	60
Coop scolaire subv exceptionnelle pour sortie CPIE	480
Culturoc manifestations diverses	750
Culturoc organisation du 14 juillet	750
UDAF	57
Association des conciliateurs de justice	50
USEP	200
Fondation du Patrimoine	75
ADMR	60
TOTAL	4292

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces subventions qui seront portées au budget 2022. Il est précisé, que leur versement sera soumis à la remise des bilans d'activités et financiers des associations.

1-4 Vote des taux d'imposition;

Monsieur le Maire vous propose une hausse de 2% des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti

I- RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANT						
	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence 2022	Bases d'imposition Prévisionnelles 2022	Proposition De taux Constants	Produits attendus	All.Compensatrices
Taxe Foncière (Bâti)	372 700	31.64	380 100	31.64 + 2% = 32.27 %	122 658	3420
Taxe foncière (non Bâti)	50 845	54.66	52 600	54.66 % + 2% =55.73 %	29 313	8804
			TOTAL		151 971	12 224

II- DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL		1.PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2022				
Produit nécessaire à l'équilibre du budget		Total des allocations compensatrices			Produit attendu	
151 971		12 224			6	
					164 195	

**N-1 : produit attendu :
158 121**

	taux d'imposition	Coefficient de variation proportionnelle	TAUX VOTES	bases impos Prévision 2022	Produit correspondant
	de 2021		de 2022 7		
Taxe foncière (Bâti)	31.64	Produit à taux 1	32.27	380 100	122 658
Taxe foncière (non Bâti)	54.66	Constants 4	55.73	52 600	29 313
				Produit attendu 8	151 971

Le conseil municipal, à 12 voix pour et 2 voix contre valide cette augmentation.

Il est demandé de concerter la direction des finances publiques pour une baisse des bases locatives des propriétaires dont les maisons se trouvent à moins de 500 mètres des 3 éoliennes de Montplaisir.

1-5 Emprunts de la commune :

Monsieur le Maire présente les emprunts de la commune et informe le conseil que la capacité d'emprunt sera possible après le solde des 2 emprunts qui se clôturent en 2023.

NATURE	EMPRUNT	ETABLISSEMENT	ECHEANCES	CLÔTURE
Epareuse	17 870,00 €	CA Agilor	3 666,71 €	15.10.2022
Atelier municipal	49 420,54 €	Crédit agricole	6 895,49 €	15.05.2023
Fombrellier	150 000,00 €		20 056,03 €	30.10.2023
Balayeuse	18 339,60 €	CA Agilor	3 678,47 €	15.03.2025
Ecole	200 000,00 €	Crédit agricole	17 029,16 €	03.02.2029
			Total 51325,86 €	
			Total au 20708,33 €	
			30.10.2023	

1-6 Vote des budgets 2022 (principal et lotissement):

Monsieur le Maire expose le budget 2022 au conseil municipal, par article.

A. Budget Principal

Fonctionnement		Investissement	
Résultat cumulé de 2021	150 872.05 €	001 Résultat de clôture 2021	17 010.86 €
Fonctionnement au 31/12/2020			
Affectation à l'investissement	-30 000.00 €	1068Affectation du fonctionnement +	30 000.00 €
002 Report à Nouveau	120 872.05 €	001 Report à Nouveau	+ 47 010.86 €
Recettes exercice 2022 hors report	528 185.00 €	Recettes exercice 2022 hors report	+ 163 060.00 €
Dépenses exercice 2022	528 185.00 €	Dépenses exercice 2022 hors report	+ 163 060.00 €

B Budget Lotissement le Fombrellier :

Fonctionnement		Investissement	
002 déficits 2021 reporté	+ 43 044.00 €	001 excédent 2021 reporté	27 218.33 €
Dépenses exercice 2022	+ 72 730.04 €	Recettes Exercice 2022	72 730.04 €
Total dépenses 2022	+ 115 774.04 €	Total recettes 2022	99 948.37 €
Recettes 2022	+ 115 774.04 €	Total dépenses 2022	99 948.37 €

Le conseil municipal, adopte, à l'unanimité, les budgets primitifs 2022 de la commune et du lotissement en sections de fonctionnement et d'investissement.

2 Commission 5 Environnement :

2-1 Rapport de la commission et du chantier participatif :

Trois personnes étaient présentes au chantier participatif du samedi 9 avril. Il n'a donc pas été possible de préparer l'ensemencement du cimetière sur une allée test (prévu en avril dernier délai). Il sera remis à l'automne, l'agent technique ne pouvant conduire ce chantier seul.

Les travaux du chantier participatif ont donc porté sur la protection et l'attache des arbres plantés au cimetière et à la Roche. Ils restent dépendants de l'effectif des participants volontaires.

Madame la Présidente et l'agent technique ont participé à une formation très bien organisée par le CAUE sur l'aménagement des cimetières. Il en ressort une grande souplesse dans l'aménagement, ce qui est encourageant et rassurant pour les projets à venir. La communication auprès des administrés sur ces aménagements doit se poursuivre.

Une étude est en cours sur l'achat de bancs publics pour le cimetière et le Bourg.

2-2 Point sur la stérilisation des chats errants

Dans le cadre de la campagne de stérilisation et de puçage des chats, 2 chats ont déjà été marqués et stérilisés, Tiroux et Sably. Une fiche d'identification des chats est envoyée par l'ICAD à la mairie. Après le puçage, le chat devient propriété du maire. Le chat est ensuite relâché là où il a été trappé.

La stérilisation est à la charge de l'association « pas de chat sans toit » et le marquage à celle de la mairie.

Il n'est pas très facile de trapper les chats. Monsieur le maire remercie les personnes volontaires de cette mission.

3 Commission 4 Communication et animation :

3-1 Rapport de la commission :

Monsieur le président de la commission remercie les élus qui ont distribué les bulletins municipaux.

Il a rencontré l'organisateur des Eurochestries qui a laissé entendre que le concert accueilli par la commune ne se ferait certainement pas le vendredi 8, mais plutôt la veille ou le dimanche 10 après-midi.

Le Carug a proposé à la commune d'organiser un concert de jazz manouche, le jeudi 12 mai. Le concert sera à la charge du Carug et la commune pourrait participer à un verre de l'amitié. Ou Culturoc pourrait aussi tenir une buvette. Les modalités et le lieu restent à définir.

4 Commission 3 Travaux et Urbanisme :

4-1 Documents d'urbanisme :

CUa 07924122P0003 : Parcelles A 503-504-505, B 708-709-711-712 : zones agricoles

5 Commission 2 Affaires scolaires et sociales

5-1 Rapport de la commission :

Les échanges entre les 2 communes du RPI se poursuivent pour le bilan financier de 2021.

Le service de cantine est toujours éclaté, non par obligation mais par précaution.

6 Agenda prévisionnel :

MOIS	DATES (HEURES)	THÈMES	LIEU
AVRIL	Jeudi 14 avril (19h)	CA du Centre socio-culturel	CCVG Champdeniers
	Samedi 16 (10h-13h)	Chasse aux oeufs	Place de l'église
	Sam 16 à mer 24 avril	Sorties spéléologiques	Rivière souterraine
	Dim 24 avril (8h-19h)	2 ^{ème} tour élections présidentielles	Mairie
	Sam 30 avril (11h15)	Cérémonie Légion étrangère 79	Montplaisir
MAI	Mer 4 mai (20h30)	Réunion publique Plan Climat Energie	Domaine des loges Parthenay
	Ven 6 mai (9h30-17h)	AG des maires des Deux-Sèvres	Dôme de Noron Niort
	Dim 8 mai (11h)	Commémoration du 8 mai	Mairie à 11h
	Mardi 10 mai (20h30)	Conseil municipal	Mairie
	Dimanche 15 mai	Vide-grenier de Culturoc	Place de l'église
JUIN	Vendredi 24 juin (19h)	*** 3 ^{èmes} ESTIVALES SUR ROC ***	Cœur de bourg

7 Questions diverses et échanges d'informations :

-point sur les votes par procuration pour les prochains scrutins.

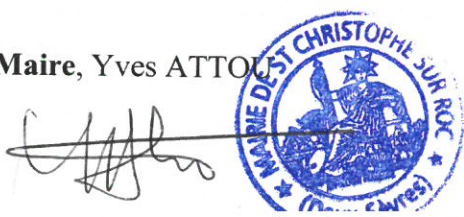
-Une élue demande à recevoir systématiquement les informations sur le PCAET

-Il est demandé que l'abris bus du centre bourg soit nettoyé et entretenu régulièrement.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 10 mai 2022** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00.

Le Maire, Yves ATTOLU



Le Secrétaire Guillaume BARATON